

# Quel avenir pour le territoire face au changement climatique ?

Incendie de 2022, tempêtes successives, pluviométrie exceptionnelle, érosion côtière, submersion marine de ce mois de février... le Bassin d'Arcachon voit s'intensifier les phénomènes naturels dits « aggravés ». Au delà de la mise en danger des populations, ce sont la biodiversité, la valeur patrimoniale et culturelle de nos territoires mais également les activités économiques qui sont menacées.

Lancé le 8 septembre 2022 par le Président de la République, le Conseil National de la Refondation réunit les représentants des forces politiques, des partenaires sociaux, des élus locaux et des représentants du monde économique et associatif avec l'ambition de travailler sur les grands sujets de transition. C'est dans ce cadre que les forces vives du Bassin d'Arcachon étaient réunies ce vendredi 16 février au Palais des congrès d'Arcachon.

L'objectif: élaborer conjointement une vision d'avenir pour le Bassin d'Arcachon faces aux risques naturels et au changement climatique.





## Un travail thématique et transversal

Plusieurs thématiques ont été retenues, autour desquelles se sont organisées des tables rondes et temps d'échanges en

ateliers :

- **Le risque incendie** : 95% des départs de feu sont d'origine humaine. L'évolution de l'occupation des sols, associée au développement des activités humaines en forêt et au réchauffement climatique laisse présager un risque de plus en plus fort. En Gironde , il est probable que la saison des incendies passe de 3 à 6 mois avec des feux plus intenses et rapides. Les actions engagées : Plan de prévention des risques incendies, surveillance, mise en oeuvre des travaux de débroussaillage, plan de gestion des massifs forestiers
- **L'érosion** : le phénomène naturel s'accélère sous l'effet d'épisodes tempétueux. Les tempêtes Aline, Céline, Ciaran et Domingos ont sévèrement érodé certaines portions du littoral. L'activité humaine peut également aggraver le phénomène (surfréquentation, extraction, urbanisation) Les 13 communes du littoral Girondin sont couvertes par des plans de prévention et le travail de l'observatoire de la Côte Aquitaine et du BRGM permettent des projections à 2100. Au niveau de la plage du Petit Nice, le recul du trait de côte pourrait atteindre 500m en 2100.
- **La migration dunaire** : elle correspond à l'avancée des dunes vers l'intérieur des terres sous l'effet de la mer et du vent. Des travaux réguliers de gestion des dunes, des plantations voire des reprofilages permettent de contenir plus ou moins ce phénomène. En Gironde, l'avancée dunaire s'observe de façon plus ou moins importante avec quelques secteurs emblématiques comme la Dune du Pilat dont le recul pourrait atteindre 520m en

2100.

- **La submersion marine** : l'association de vents violents, d'une surcôte liée à une tempête, d'un fort coefficient de marée peut engendrer une submersion marine (inondation temporaire des zones côtières comme se fut le cas en ce mois de février) Les actions : plan de prévention des risques, stratégie Nationale, Régionale et Locale de gestion de la bande côtière.

**« Le SIBA est en première ligne »**

**« Critiquer oui, mais proposer »**

**« Une année charnière pour la forêt »**